

## Demande de participations centres de loisirs

A retourner complet à la DRH, service Qualité de vie au travail / assistantes sociales ou à assistantes\_sociales@agglo-pau.fr

L'aide de la Collectivité est payée sur le bulletin de salaire du mois suivant.

L'aide du CASI est soit déduite des factures soit directement remboursée à l'agent.

Nom Prénom

Matricule

Collectivité      Communauté d'agglomération      Ville      CCAS      Pays de Béarn

Direction

Service

Adresse personnelle

Numéro de téléphone

E-mail

Indice brut

Percevez-vous le supplément familial de traitement ?    oui    non

Bénéficiez-vous de l'aide au temps libre ?    oui    non  
(aide octroyée par la CAF pour les foyers ayant un coefficient familial inférieur ou égal à 670)

Etes-vous adhérent au CASI ?    oui    non      Si oui, depuis plus de 6 mois ?    oui    non

Situation personnelle    marié    pacsé    concubin    séparé    divorcé    veuf

Nom Prénom du conjoint

Nom + adresse de l'employeur du conjoint

Le conjoint est-il fonctionnaire ?    oui    non      Si oui, précisez l'indice brut

Si non, le conjoint perçoit-il une participation équivalente ?    oui    non    Si oui, précisez

### Nature de l'aide sollicitée :

Classe de nature

Colonies et camps de vacances

Gîte pour enfant et maisons familiales de vacances

Centre de loisirs sans hébergement

Séjour linguistique

Centre de vacances pour enfant handicapé

### Pour les enfants :

	Nom Prénom	Date de naissance	Ecole et classe	Lieux d'activité du séjour
1				
2				
3				
4				

Date de la demande

Signature

Date du séjour		Prix 1/2 journée	Nombre de 1/2 journée	Prix d'une journée	Nombre de journée	Prix du séjour
1	Du                      au					
2	Du                      au					
3	Du                      au					
4	Du                      au					
<b>Participation de la Collectivité</b>						
<b>Participation du CASI</b>						
<b>Montant réglé par l'agent</b>						

Raison sociale et adresse de l'organisme	
Date	Signature du Responsable de l'organisme

## **Demande de participations centres de loisirs - pièces justificatives à fournir et procédure**

A retourner complet à la DRH, service Qualité de vie au travail / assistantes sociales ou à [assistantes\\_sociales@agglo-pau.fr](mailto:assistantes_sociales@agglo-pau.fr)

### ➤ **Pour toutes demandes veillez à fournir :**

- Ce formulaire complété
- La facture acquittée correspondant à la période de remboursement

### ➤ **Procédure de demande**

**1** - En janvier/février, contacter par e-mail les assistantes sociales pour obtenir une attestation de prise en charge pour l'année.

Fournir les premiers renseignements suivants :

- Tarif journée et demi-journée ;
- nom de l'enfant ou des enfants concernés.

**2** - Remettre cette attestation au centre de loisirs.

**3** - Quand une période est terminée et payée, envoyer la facture et le formulaire de demande de participations complété aux assistantes sociales